

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques du GrandTerrier]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazik, e Breizh-Izel

Janvier 2013
n. 21
Miz Genver

Le fest-noz au patrimoine de l'humanité

De gemeret gant an unesco evel glad dizanvezel hollvedel

Le 5 décembre dernier l'Unesco a inscrit le fest-noz dans sa liste des éléments représentatifs du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'était une surprise pour beaucoup, et pour la France la mention honorifique de 2012.

C'est l'occasion de publier une belle carte postale, postée le 12 mai 1909, éditée par le photographe Joseph-Marie Villard et représentant des danseuses et danseurs de noce du côté de Lenhesk en Ergué-Gabéric.

La première question que nous sommes posée : dansent-ils une gavotte ou une toute autre danse ?

Sinon le reste du bulletin est, comme à l'accoutumé, fait d'articles diversifiés à souhait : du papier à

rouler pre-O.C.B. très coloré, un saint Pierre qui remplace une sainte Anne, une histoire de torture sur une billig, un franc-maçon chatelain, des souvenirs de la Grande Révolution, un refus de conduite à gauche des chevaux, des séjours de Jean-Marie Déguignet à l'hospice, des anciens combattants de Verdun et d'Afrique de Nord, des footballeurs papetiers.

A-benn ar fin : « *Bloavez mad ha didrubuilh, Kalz a vleunioù da gutuilh, Bara da bep hini, Ha yec'hed e-leizh an ti !* ».

La même en français : « bonne et paisible année, des fleurs à cueillir, du pain pour tous, et la santé au cœur de la maison ».

A-greiz kalon,

« de tout cœur », Jean.



1907. Noce en Bretagne
Danse de la Gavotte

Kannadig an Erge-Vras / Chroniques du GrandTerrier - Embannet gant / Edité par : Association GrandTerrier, 11, rue Buffon. 91700 Sainte-Geneviève, France - Rener ar gazetenn / Responsable de la publication : Jean Cognard - Enrolladur / Enregistrement légal : ISSN 1954-3638, dépôt légal à parution - Postel / Courriel : kannadig@grandterrier.net - Lec'hienn / Site Internet : www.grandterrier.net



Sommaire / Taolenn

| | |
|---|----|
| Danses à Lenhesk <i>Frikou zo e Lenhesk</i> | i |
| St Pierre à Stang-Venn <i>Alc'houez Sant Per</i> | 1 |
| Clairon et Coq Français <i>Kleron ha kilhog</i> | 2 |
| Papetiers d'Odet et Scaër <i>Micherioù koz</i> | 4 |
| Chauter la billig rouge <i>An dommerien</i> | 5 |
| Déguignet & Révolution <i>Revolution bras</i> | 7 |
| Pennarun 16e 18e <i>Eun maner gwechall</i> | 8 |
| Manoir maçonnique <i>Frañason e Pennarun</i> | 10 |
| Conduite à gauche <i>Touchañ en tu kleiz</i> | 12 |
| Chevaux du 20e <i>Kezeg an Erge-Vras</i> | 13 |
| Kenavo et nourrices <i>Bisig an magerez</i> | 14 |
| Déguignet à l'hospice <i>Ospital ar re paour</i> | 16 |
| Emprunts Fabrique <i>Amprestoù ar fabriq</i> | 17 |
| Afrique e Brezhoneg <i>Brezel en Afrik</i> | 19 |
| Louis Le Roux <i>Bugale maro evit ar vro</i> | 21 |
| Simon Guéguen <i>Ifern Verdun e 1916</i> | 22 |
| Inter-usines O & C B <i>Abadenn etre uzinoù</i> | 24 |

Krennlavar / Proverbe

An hini a ya fonnus a ya pell
An hini a ya difonn a ya gwell
[Qui va vite va loin, qui va doucement, va mieux]

Noces et danses bretonnes en carte postale Villard

Frikoù zo e Lenhesk

Une très belle carte postale en couverture, affranchie le 12 mai 1909, éditée par le photographe Joseph-Marie Villard¹ et représentant des danseuses et danseurs de noces à l'auberge de Lenhesk en Ergué-Gabéric.

L'auberge de Lenhesk autrefois

A Lenhesq il y avait une auberge très fréquentée et tenue par la famille Le Berre. Dès les années 1930 on trouve dans le journal Le Finistère des entre-filets y annonçant de grands bals.



Les anciens se souviennent encore d'avoir été aux bals de noce chez Alice Le Berre, la fille de la maison, devenue plus tard l'épouse de Pierrot Roumégou. Les danses bretonnes n'avaient plus cours, elles étaient démodées. On préfé-

¹ Joseph Marie Villard (1868-1935), fils du photographe Joseph Villard (1836-1898), épouse Marie Françoise Ferron dont le père est éditeur à Quimper. Ce mariage de la photographie avec l'édition en fait un photographe éditeur, rue Saint François à Quimper. Photographe des costumes mais aussi des scènes de rue et des paysages, il sera le créateur de la célèbre Collection Villard bien connue des collectionneurs de cartes postales : trois millions de cartes vendues par an ! Ami de Théodore Botrel ils travailleront l'un pour l'autre, Villard illustrant ses chansons, Botrel lui écrivant des légendes pour ses clichés. Son frère Paul, Docteur, aura un fils, Jean Albert, qui sera organiste à Poitiers.



Lenhesk et son poste de police aujourd'hui

rait les « *dansou Kof a Kof* » (littéralement les danses ventre à ventre) : le passo, la valse ou le tango ...

L'ancienne auberge, devenue entre-temps une discothèque sous le nom du « *Balny* » (en 1974), puis du « *Joker* » (en 1981), fut transformée en commissariat de police en janvier 2005, mais la maison avec ses lucarnes de toit caractéristiques a bien conservé son cachet d'antan.

Et bien, dansez maintenant !

Tout d'abord une petite rectification sur le nom de la danse telle qu'elle est mentionnée sur la carte. Il ne peut pas s'agir d'une gavotte car les danseurs se tiennent par le petit doigt. Pour la gavotte, qu'elle soit de l'Aven ou des montagnes, on se donne la main, l'avant-bras droit couvrant l'avant-bras gauche du voisin de droite.

Il s'agit ici plus vraisemblablement d'un « *an dro* », danse vannetaise en rond (ou en chaîne) par excellence, avec de préférence une alternance homme/femme. À la veille de la guerre de 1914-18, l'*an dro* voit apparaître des figures en couple (retournement l'un vers l'autre, saut de la cavalière, faire tourner sa cavalière...). Après la guerre, cette évolution aboutit au « *kas a-barh* » qui devient une danse distincte de l'*an-dro*.

Le pas de l' « *an-dro* » se décompose en deux temps :

✚ 2 grands pas à gauche, 1 2 3 sur chaque pied gauche-droite-gauche, en faisant un 9 enroulé avec les bras ;

Espace « Photos-Presses »

Article « Carte postale Villard - Noces et danses bretonnes à Lenhesk en 1909 »

Actus/Blog « billet du 08.12.2012 »

- 2 petits pas à droite, 1 2 3 sur chaque pied droite-gauche-droite, en « déroulant » le 9.

Les costumes portés par les danseurs de Lenhesq sont sans doute de type « glazik » du pays de Quimper, bien que la couleur bleue soit difficile à extrapoler à partir des nuances de grisé de la carte postale. Les coiffes des danseuses sont également quimpéroises.

Pour l'animation musicale, ce sont deux sonneurs, l'un de biniou, l'autre de bombarde, qui officient, juchés sur deux tonneaux de cidre.

Un saint Pierre très haut perché à Stang-Venn

Alc'houez Sant Per

« Et moi, je te dis que tu es Pierre et que, sur cette pierre, je bâtirai mon Église et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elles. Je te donnerai les clés du royaume des cieux : ce que tu lieras sur terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur terre sera délié dans les cieux » [Matthieu, 16, 18-19].

Par cette situation biblique, l'été dernier, nous avons introduit un petit jeu : reconnaître et localiser une joviale statue photographiée au télé-objectif. Énigme pas si simple qu'il n'y paraissait. Il fallait vraiment être du lieu-même de Stang-Venn. Et même certains voisins et la famille d'origine avaient tous presque oublié l'anecdote, voire l'existence de la statue.

Et comble de l'ironie, en posant la question, nous avons une idée de la réponse, mais elle fut toute autre !

Rappel de l'énigme

La question : où se trouve donc ce saint Pierre à la bouille hilare et portant les clefs du paradis ?

Les indices suivants sont là pour vous aider à résoudre cette énigme gabéri-coise :

- La niche de la statue est tellement haut perchée que personne ne la remarque habituellement.
- Le saint a une vue imprenable sur une vallée faiblement colorée, face à une côte et un virage en épingle à cheveux.
- L'ouvrage sculpté n'a pas été placé ni sur un manoir, ni sur une église ou chapelle, ni sur un bâtiment communal.
- Le bâtisseur de l'édifice était mobile du fait de sa profession, on l'appelait même le « *commissionnaire* ».
- Le saint aurait pu être, du moins localement, le patron des coureurs cyclistes.



Exercice de mémoire locale

Sur Internet les premières réponses furent celles-ci :

- Un fidèle lecteur, mais d'une commune de l'ouest de Quimper, donc à cours d'idées : « *C'est bien beau tout ça, mais qu'est ce qu'on gagne ?* ».
- Un natif de Stang-Venn plus inspiré : « *Salut Jean. Voilà une énigme pour un natif de Stang-Ven comme moi, même si c'est peut-être de Pen'neach qu'on la voit le mieux ? Si je ne me trompe pas de statue, les propriétaires sont des amis. Il me semble bien que cette maison a eu une histoire spéciale, mais je ne me souviens plus de cette histoire de "commissionnaire" ».*
- Un quinquagénaire qui a vécu son enfance à Stang-Venn : « *C'est tout simple : c'est à stang-ven, entre chez Henvel et Le Bras près de chez Pêr Breton* ».
- De nouveau le natif de Stang-Venn : « *Figure toi que j'ai trouvé le nom de Mathias Mévellec sur... ton blog : dans le témoignage d'Henri Le Gars sur la cité de Keranna !* ».

C'est bien Mathias Mévellec, chauffeur de car, qui construisit cette maison à trois étages, dans l'idée de loger tous ses enfants. Il fit poser une statue dans sa niche perchée à la hauteur de la toiture. Mais était-ce la statue actuelle ?



Espace « Patrimoine »

Article « La petite statue surplombant la vallée de Stang-Venn »

Actus/Blog
« billet du 22.12.2012 »



Le haut de Stang-Venn vu de Pennanec'h

Une toute proche voisine nous a révélé le pot aux roses : « La statue de saint Pierre : j'ai tout de suite reconnu mon voisin, il est niché sur l'ancienne maison de Mathias Mévellec. Au départ il y avait dans la niche une statue en faïence représentant sainte Anne. Cette statue a été endommagée avec l'ouragan de 1987, l'année suivante Monsieur et Madame Pierre les propriétaires de l'époque ont tout naturellement choisi pour la remplacer une statue en granit représentant saint Pierre. J'ai assisté à son installation par Monsieur Pierre ».

Et là, informé de cette anecdote, le natif de Stang-Venn (mais de l'autre côté, près de l'Orée du bois !) se souvient : « À y repenser, je me souviens aussi des discussions sur la statue, dont plusieurs se demandaient, à mon bout de la rue, comment ils avaient été la mettre là haut. Comme quoi une mémoire en nourrit une autre ... ».

Et le maître des lieux de l'époque a confirmé : « En effet, nous avons, mon épouse et moi même, acquis cette propriété à la famille Mévellec, sans doute à l'origine de la construction. Par contre la statue actuelle n'est pas d'origine, nous l'avons achetée dans une brocante, puis je l'ai installée moi même (en prenant quelques risques tout en haut d'une échelle, les voisins pourraient en témoigner) à son emplacement actuel en 1987-88. Pourquoi un saint Pierre, tout simplement parce que nous sommes Madame et Monsieur Pierre ... c'était simplement une marque d'humour de notre part ! ».

En résumé donc, lorsque le chauffeur de car ou « commissionnaire » de la papeterie d'Odet construisit sa maison

dans les années 1920-30 il marqua sa dévotion en y plaçant une statue de sainte Anne en céramique. Lors de la tempête de 1987 la statue chuta, et le nouveau propriétaire dénommé Pierre eut l'heureuse initiative de placer un merveilleux saint Pierre de granit, qui en rit encore là-haut !



à signaler – à signaler – à signaler

Une centaine de mètres plus bas, le lavoir de Stang-Venn a été complètement nettoyé, restauré et les herbes folles ratisées.

Bravo aux services municipaux !



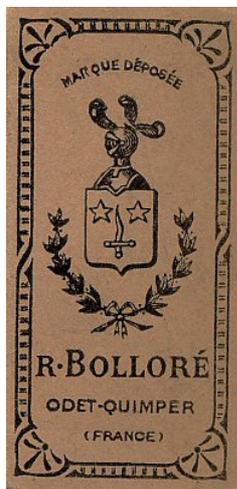
Le Clairon, le Coq Français et l'OCB de René Bolloré

Kleron ha Kilhog

Les beaux cahiers historiques de papier à rouler des papeteries Bolloré au siècle dernier méritaient d'être exposés comme éléments de notre patrimoine local.

Nous vous livrons ici quelques exemplaires du papier à rouler « Coq Français », des cahiers « O.C.B. R. Bolloré »² d'avant guerre 1939-45, et bien sûr les célèbres « Si vous les aimez bien roulées, papier à cigarette OCB » d'après-guerre. Et en préambule les boîtes métalliques pour papier à rouler « R. Bolloré Odet Quimper », distribuées aux poilus français de 1914-18.

² OCB, acronyme de Odet-Cascadec-Bolloré, est une marque française de papier à rouler (ou papier à cigarette) fondée en 1918 dans les papeteries Bolloré d'Odet (Ergué-Gabéric, près de Quimper, Bretagne) et de Cascadec (Scaër, Bretagne). Elle dépendait du groupe Bolloré jusqu'en juillet 2000 où la société Republic Technologies (groupe international Republic basé à Chicago aux États-Unis) reprit la marque.



Boîtes à rouler R. Bolloré

Avant de mettre sa publicité sur les cahiers de papiers à rouler, l'entrepreneur papetier René Bolloré créa des boîtes métalliques pour conserver au sec son papier à rouler. Ces boîtes portaient une illustration colorée d'un soldat fantassin français au clairon : capote bleue, pantalon rouge garance, képi rouge et bleu, brodequins et jambières en cuir ...



Nous avons découvert deux exemplaires de ces boîtes qui mesurent exactement 75cm x 40cm x 8 mm, l'une en excellent état à Ergué-Gabéric, l'autre un peu plus usagée en provenance de Toulon, cette dernière contenant encore du papier non gommé de l'époque.

Il semble difficile de déterminer la période précise de diffusion de ces boîtes, car l'uniforme du soldat français resta inchangé lors des conflits de 1870 et de 1914 (il deviendra entièrement « *bleu horizon* » fin 1915). Par contre au dos de la boîte, trois drapeaux de la triple entente (France, Angleterre et Russie) y étant représentés, nous pensons que ces boîtes étaient distribuées aux soldats français en 1914-15.

Papier à rouler Le Coq Français

Les premiers cahiers de marque « *Le Coq Français* » de R(ené) Bolloré auraient été créés en 1923. Le logo est décliné avec des jeux de couleurs vives : noir et crête rouge, bleu ou doré avec la crête blanche. En arrière-plan, le soleil se lève et diffuse ses rayons.

Au recto du cahier, la « *marque déposée* » est constituée par un blason a priori fictif avec une épée et deux étoiles (sur certains modèles l'épée est remplacée par une 3e étoile), surmontées d'un casque qui ressemble à un bonnet de

fou du roi. Et la référence à l'entreprise de papeterie est « *R. Bolloré Odet-Quimper France* ».

Des qualificatifs vantent la qualité du produit français : « *qualité supérieure* », « *bord gommé* », « *solidité, finesse* ». Mention des importateurs par exemple au Portugal : « *Unicos Depositarios em Portugal Sde de revendedores de tabacos* ».



Le choix d'un coq avait déjà fait l'objet en 1922 d'un cadeau des employés et directeur de la papeterie à leur patron René Bolloré « *en signe d'attachement et de gratitude* », après la fête du centenaire des usines. Cette œuvre, une statue de bronze de Charles Paillet dénommée « *Le Vainqueur* », fut commandée au fondeur Gustave Leblanc-Barbedienne et est toujours sur le site d'Odet.

Le coq Bolloré sera également adopté dans les années 1975 par l'équipe de football des Paotred Dispoint que René Bolloré avait créée. Les circonstances exactes de cette reprise seront racontées dans le livret de leur Centenaire du club début 2013.

Odet Cascadec Bolloré

Dans les années 1930-40, le logo du « *Coq Français* » est remplacé dans un premier temps par la signature de R. Bolloré puis par le signe O.C.B. (Odet-Cascadec-Bolloré) ², ce dernier soit dans une étoile à cinq branches, soit en travers.

Le blason facétieux qui accompagnait le Coq Français est conservé, et la mention de localisation devient « *Papeterie d'Odet et de Cascadec. René Bolloré. Quimper-France* ».

Espaces « Patrimoine » et « Papeterie d'Odet »

Article « Collection de cahiers de papier à cigarette à rouler Bolloré »

Actus/Blog « billets du 23.11.2012 et du 06.01.2013 »

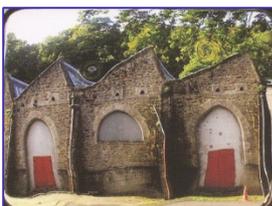


Un modèle américain est conçu sous la marque du cigarettier « *R.J. Reynolds Tobacco Company* », avec le sigle OCB² présent à la fois sur la face inférieure et en face avant au cœur du blason.

On y lit aussi la mention « Made in U.S.A. » et l'accroche publicitaire « *The "Rolling Your Own" O.C.B. Cigarette Papers roll easily and smoke uniformly. They are made from finest materials and guaranteed of highest purity and quality* ».

Les papetiers d'Odet et de Scaër à l'honneur

Micherïoù koz



Les périodiques Micherïoù Koz sont des publications de très grande qualité sur les métiers d'antan en Bretagne : Les mineurs de Poullaouen, les pigouillers et les goémoniers, les johnnies de Roscoff, les sardiniers de Douarnenez ..

Dans son n° 30 ce sont les papetiers d'Odet et de Scaër qui sont à l'honneur. Yves Goulm a composé le texte, avec les fonds iconographique et documentaire des services de communication Bolloré, des archives d'Ergué-Gabéric et de l'association Arkæ. On y trouve notamment une rétrospective historique des deux papeteries et de leurs fondateurs, la vie de la cité de Keranna, la création des écoles privées de Lestonan, les témoignages de Marjan Mao et de Marianne Saliou ...

On peut néanmoins regretter certains choix éditoriaux :

✚ Pour la fondation de la papeterie d'Odet en 1822, il est fait mention d'une plaque inaugurale mentionnant un R.G. Bolloré qui n'a jamais existé. Cet ajout de nom factice à celui du vrai fondateur Nicolas Le Marié est une falsification qui date de

1930 dans le Livre d'or de René Bolloré.

✚ L'origine des photos n'est généralement pas précisée, notamment celles extraites de la Revue Réalités de 1949, par exemple celle de couverture où l'on voit Yves Le Gars et son dynamomètre, et qui ont été prises à Odet par le grand photographe du Front populaire Isaac Kitrosser³.



✚ De nombreuses photos ne sont ni datées, ni localisées, ceci pouvant introduire des confusions entre les deux sites d'Odet et de Cascadec.

✚ Les témoignages collectés depuis 2007 sur les techniques de fabrication et le savoir-faire papetier à Odet et Cascadec pour la période 1925-1960 n'ont pas été exploités, ni certains documents d'archives antérieurs.

³ Isaac Kitrosser : né en Russie en 1899, ingénieur à Prague, photographe de plateau pour Abel Gance, photo-reporter pour le magazine Vu, correspondant à Life et Réalités. En 1936 il participe avec Emmanuel d'Astier au reportage de la première nuit d'occupation de l'usine de Boulogne-Billancourt, et la une de Vu reprend sa photo du drapeau et poing levé des ouvriers en grève à l'entrée de l'usine. Résistant, interné au camp de Septfonds, il publie des images de ce camp dès 1942 dans Paris-Match. Portraitiste aux ultraviolets sur des modèles féminins, il délaisse en 1950 le photo-reportage pour la microphotographie d'insectes et de végétaux.

Espaces « Biblio » et « Papeterie d'Odet »

Article

« GOULM Yves - Micherïoù koz : Les papetiers d'Odet et de Cascadec »

Actus/Blog
« billet du 06.01.2013 »

Les chauffeurs et la billig rouge au village de Kergoant

Dommerien, Feiz ha Breiz

« Neuze var urz ar mestr, an tan a zo c'houezet dindan ar billig. Fanch a zonzaz na deuet e heur ziveza » : Alors sur l'ordre du chef, un feu fut allumé sous la billig. François pensa que sa dernière heure était arrivée.

Une histoire racontée en breton par Jean-Louis Prigent ⁴ mettant en scène des « Dommerien » dans le camp des Révolutionnaires de 1789, publiée en juin 1908 dans Feiz ha Breiz ⁵, le journal en langue bretonne édité par l'évêché de Quimper et de Léon.

Des Chouans chauffeurs

L'histoire se passe à Kergoant, village situé au nord-est de la commune d'Ergué-Gabéric, en plein affrontement entre Chouans et Républicains lors de la Grande Révolution de 1789 :

- les chouans sont nommés sous les seuls termes « *ar Chouanted* »,
- les prêtres réfractaires sont désignés par les Révolutionnaires comme « *al*

⁴ Jean-Louis Prigent (1878-1962), prêtre du diocèse de Quimper, né à Guissény, ordonné en 1905, professeur à Saint-Yves Quimper ; 1906, hors diocèse ; 1907, vicaire à Briec ; 1926, chapelain de l'école du Sacré-Cœur de Lesneven ; 1933, recteur de Baye ; 1945, recteur de Lamber ; 1952, chapelain à Plouzané ; 1957, maison de Keraudren ; décédé le 9-03-1962. Publications : Miz Mari : eskobti Kemper ha Leon (Brest, Moullerez ru ar C'hastell, 1909).

⁵ « Feiz ha Breiz » est le premier journal hebdomadaire en langue bretonne, qui fut fondé par l'Evêque de Quimper et parut de 1865 à 1884, puis de 1899 à 1944, et enfin depuis 1945. De 1865 à 1874 la direction et rédaction furent assurées par l'excellent bretonnant Goulven Morvan, originaire de La Forest Landerneau. Feiz ha Breiz reparait après la guerre en 1945 sous le nouveau titre de « Kroaz Breiz, puis renommé en « Bleun-Brug ».

labouzu » (les oiseaux noirs), « ar sae zu » (les sarraus noirs), « al loan-du » (les laines noires).

- les révolutionnaires sont appelés en breton « *an dispac'herien* », « *ar Republikaned* », « *ar bleizi-ze* » (ces loups-là), et également « *an Dommerien* » ⁶ (les chauffeurs).

Pourquoi les chauffeurs ? Parce que la technique de ces tortionnaires pour obtenir des aveux était de mettre leurs victimes sur les flammes d'un feu, du moins leurs pieds. Ici la couleur locale veut que le feu soit allumé dans la cheminée sous une « *billig ruz* » ⁷ (plaque à crêpes "rouge").



Aka le Petit Journal du 15.11.1908

Ce qui étonne dans ce texte, c'est le fait que le journal catholique associe les

⁶ *An dommerien* : les chauffeurs, de *tomm* (chaud). Annick Le Douguet a étudié les méfaits et procès des chauffeurs en Cornouaille : « *Langolen, chronique d'un village de Basse-Bretagne* », « *Les Tommerien, redoutables hordes de chauffeurs, sèment la violence et la mort à Pleuven et à Clohars-Fouesnant* ». Autres témoignages : Jean-Louis Prigent : « *An dommerien, les chauffeurs, Feiz ha Breiz 1908* », Jean-Marie Déguignet.

⁷ « *Billig* », mot breton *pillig*, genre féminin, dont « *billig* » est la forme lénifiée après l'article défini « ar », soit « ar billig » : plaque circulaire en fonte, donc extrêmement lourde, utilisée pour réaliser et faire cuire une galette ou une crêpe. Cette plaque, d'un diamètre variant généralement entre 33 et 50 centimètres, étaient posée autrefois (avant l'apparition de l'électricité ou du gaz dans les campagnes bretonnes) sur un trépied métallique sous lequel on enserrait de petits fagots de bois secs enflammés.

Kapad Misiak ar Vretopad

Feiz ha Breiz





chauffeurs aux révolutionnaires alors qu'ils étaient généralement perçus comme des sympathisants chouans. Annick Le Douguet a analysé les méfaits et procès des chauffeurs en Cornouaille et ses constatations sont :

- ✚ « Cette horde de scélérat a pris naissance à Langolen, dans le canton de Briec, déjà fortement ébranlé par les excès de la chouannerie ».
- ✚ « Organisée sur le mode armé, cette horde s'est inspirée des méthodes chouannes pour se livrer à des opérations de brigandage dans la campagne ».



Ici le journaliste de « Feiz ha Breiz » présente les choses différemment : les chauffeurs sont dans le camp des révolutionnaires, et leur but est de terroriser les bons paroissiens et leurs anciens prêtres réfractaires.

Qui sont d'une part les paroissiens impliqués dans cette histoire ? Tout d'abord le chef de famille de Kergoant : comme il est prénommé Fanch ou François, on pourrait penser qu'il s'agit de François Nédélec, né le 24/2/1777 à Pleuven, et marié le 12 février 1794 à Marie Marguerite Renée Sez nec, et qui prit la succession de son beau-père René à Kergoant. Mais dans l'histoire racontée par Jean-Louis Prigent son épouse est sensée se prénommer Anna, et non Marie Marguerite Renée comme à l'état civil.

Il est question aussi d'un prénommé Per ou Pierre du village de Ty-Plous, dépendant de Kernaou, qui était en relation avec les Chouans basés dans le secteur de Briec. En 1790 à Typlous ce sont René Briand et François Le Floc'h, âgés respectivement de 45 et 28 ans, qui y habitaient.

En enfin qui pouvait être le prêtre réfractaire qui s'était réfugié à Kergoant ? S'agissait-il du recteur lui-même, Alain Dumoulin exilé ensuite à Prague, ou l'un de ses vicaires ? Ou alors un prêtre d'une paroisse avoisinante ?

Morceaux choisis

Ca commence par une veillée au coin du feu pendant laquelle un « tad-koz »

raconte à ses petits enfants une histoire qui s'est passé cent ans plus tôt :

- « *Te c'hoar, mabig paour, eme an tad koz, ato e zeuz bet tud fall, hag ato an dud-se o deuz klasket ober drouk d'ar re vad. Brema e zeuz kant vloaz, epad an dispac'h vraz pe ar revolusion, oa evel e amzer sant Laurans* » : Tu sais, mon petit, dit le grand père, autrefois il y a toujours eu beaucoup de gens mauvais, et ces gens-là ont toujours cherché à faire du mal aux gens bien. Il y a maintenant cent ans, pendant la grande révolution, c'était comme du temps de saint Laurent.

- « *Tad koz, eme Herveik, en eur bokad dezan, kountit d'eomp eun histor en em gavet epad ar revolusion* » : Grand père, dit Hervé avec un baiser, raconte nous une histoire de la révolution.

An tad koz, ne c'helle nac'h netra de vab bihan, a stagaz dioc'htu gant e histor » : Le grand père, qui ne pouvait rien refuser à ses petits enfants, commença aussitôt son histoire.

Pour la conclusion, quoi de plus normal que de remercier la patronne de la chapelle voisine de Kerdévot d'avoir sauvé nos héros des griffes des méchants « révolutionnaires républicains » :

« *Neubeud goude, ar Chouanted a ioa en ti, ha goude beza tennet Fanch divar ar billig ha diliammet ar beleg hag Anna, ec'h en em daolont oll d'an daoulin evit trugarekaat an Aotrou Doue hag introun Varia Gerdevot* » : Un peu après, les Chouans étaient dans la maison, et ensuite François était tiré de la billig, le prêtre et Anna déliées, et ils se sont tous mis à genoux en remerciement à Dieu et Notre-Dame de Kerdévot.



Espaces « Breton » et « Photos-Presse »
Article « An dommerien, les chauffeurs, Feiz ha Breiz 1908 »
Actus/Blog « billet du 27.10.2012 »

Grande Révolution de Jean-Marie Déguignet

Revolution bras

Dans ses mémoires, Jean-Marie Déguignet juge la Révolution française de 1789, et énumère les souvenirs laissés par quelques personnages comme les bandes de « Dommerien »⁶ qui terrorisaient les riches, les prêtres réfractaires en exil dans les grottes, les jésuites qui pratiquaient les punitions corporelles ... arrivée.

La Grande Terreur

Jean-Marie Déguignet a en fait très peu abordé dans ses écrits le thème de la révolution de 1789. Pour lui la Révolution est celle de 1848⁸, et quand il mentionne celle de 1789 il la désigne sous la formule « *l'autre révolution, la grande* » ou « *ar Revolution bras* »⁹.

Toutefois, ce qu'il en dit n'est pas inintéressant, et, comme il en dit peu, il va droit à l'essentiel :

La période de la Terreur était vaguement associée au nom de Robespierre, mais le souvenir le plus tenace était celui des exactions d'une bande de voyous, les chauffeurs (« *an Dommerien* »⁶).

⁸ La Révolution française de 1848 est la deuxième révolution française du XIXe siècle, après celle de juillet 1830 ; elle se déroule à Paris du 22 au 25 février 1848. Sous l'impulsion des libéraux et des républicains, le peuple de Paris, à la suite d'une fusillade, se soulève à nouveau et parvient à prendre le contrôle de la capitale. Louis-Philippe, refusant de faire tirer sur les Parisiens, est donc contraint d'abdiquer en faveur de son petit-fils, Philippe d'Orléans, le 24 février. Les révolutionnaires proclament la Deuxième République le 25 février 1848 et mettent en place un gouvernement provisoire républicain, mettant ainsi fin à la Monarchie de Juillet. Source : Wikipedia.

⁹ Le breton littéraire utilise l'expression « *an Dispac'h bras* » pour désigner la Révolution française de 1789.

Le souvenir des prêtres réfractaires qui refusaient de prêter serment à la Révolution était aussi encore vivace plus de cent ans après. Des grottes du côté du Stangala (que Déguignet nomme Stang-Odet) avaient été baptisées « *Toul ar Veleien* » (le trou des prêtres).

Pour Déguignet un des apports essentiels de la Révolution est d'avoir chassé les jésuites en charge de l'éducation et pratiquant les punitions corporelles. En fait la dissolution de la Compagnie de Jésus avait été prononcée le 21 juillet 1773 par le pape Clément XIV, sous la pression des états européens dont la France. Après avoir été expulsés ils reviendront après les guerres napoléoniennes.

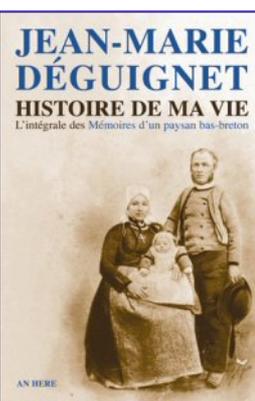


Le Texte des chauffeurs

Page 82 de l'Intégrale des Mémoires d'un paysan bas-breton :

« Il y avait encore des vieux qui avaient vu l'autre révolution, la grande (ar Revolution bras⁹), et qui souvenaient du nom de Robespierre. Ce souvenir seul leur faisait peur, autant que les souvenirs des chouans et des chauffeurs (ann domerien⁶). »

De ces derniers, il y en avait encore trois ou quatre richards dans la commune qui avaient de quoi de s'en souvenir : ils portaient aux jambes et plus haut des marques significatives. Ils avaient eu les jambes grillées par des étoupes résinées, et les fesses rôties sur la poêle à crêpes, pour les forcer d'avouer où étaient leurs trésors ».



Espace « Déguignet »

Article « La vision de Déguignet sur les apports et méfaits de la Grande Révolution »

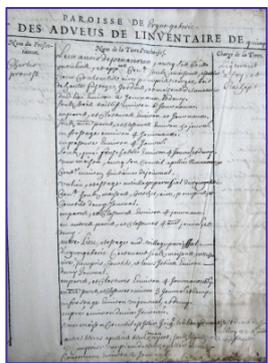
Actus/Blog
« billet du
27.10.2012 »



Aveux du manoir de Pennarun aux 16^e - 18^e siècles

Eun maner gwechall

Nous venons de retrouver et publier six nouveaux documents d'archives sur ce domaine noble trop méconnu. Les trois premiers sont datés de 1540 et 1544, du temps où Charles Provost, fils de Jehan et de Louise de Kergoat, déclarait au Roi ses propriétés en ligence. Les trois suivants sont respectivement de 1731, 1752, 1782.



Aveux de Charles Provost

Document conservé aux Archives Départementales du Finistère, sous la cote A 85. Cet « *Extrait des adveux de l'inventaire de Quimper-Corentin* » rassemble des actes des 16^e et 17^e transcrits au 18^e siècle. L'inventaire en question est un registre relié contenant les plus anciens aveux de la plupart des tenues nobles de chaque commune, et le folio 486 est celui du manoir de Pennarun présenté par le noble écuyer Charles Provost en 1540¹⁰.

La lignée principale tenait Chef-du-Bois, en la paroisse de Locamand supprimée en 1792-1793 et englobée dans la Forêt-Fouesnant. En 1426 Huon Provost, sieur de Pennarun, est cité à la Réformation des fouages. En 1481, à la montre de Cornouaille, Jehan de Provost représente son père en tant qu'archer en brigandine. En 1536 Charles, sieur ou seigneur de Penanran, apparaît dans la liste des nobles de la réformation des fouages.

Le texte de l'inventaire est un abrégé de l'aveu d'origine tel qu'on peut le lire

¹⁰ L'aveu est daté du 14 mai 1540, conformément au document de 1788 de recopie intégrale de l'aveu de 1540, conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote A 38.

dans sa version recopiée en 1788, et dans la duplication en 1681 de l'aveu de 1544 du même Charles Provost.

Les particularités du domaine de Pennarun sont notamment :

- ✚ Deux moulins, l'un pour moudre le froment, l'autre le seigle, sont déclarés. Ce point est confirmé dans l'aveu de 1544 où le premier est dit « *moulin blanc à froment* ».
- ✚ Le manoir est également doté d'un colombier.
- ✚ Des terres, maisons et estages sont détenues dans et autour du bourg « *paroissial* » : Kerellou, Kercaradec, Lezebel, Boden Prediry, Poulduic.
- ✚ Le domaine détient aussi la seigneurie de ramage sur le manoir de Kern(a)ou « *appartenant à noble messire Charles Kersulgar* ».

L'aveu du 14 mai 1540 relatif au domaine de Penanrun présenté par le noble écuyer Charles Provost est recopié dans un document de 1788 pour la Chambre des Comptes de Bretagne, lequel est conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote A38.

Dans cet aveu on apprend notamment que Charles Provost est le fils de Jehan Provost et de Louise de Kergoat en Ploemeur.

Aveux des Geslin au 18^e

Le premier document-aveu conservé aux Archives Départementales du Finistère, sous la cote A 170, décrit bien l'importance du domaine de Pennarun au 18^e siècle, à la veille de la Révolution de 1790. À cette époque ce sont les Geslin les écuyers nobles propriétaires, lesquels reconstruisent le manoir en 1765.



La proximité du bourg a entraîné le fait que toutes ses maisons et métairies re-

Espace « Fonds d'archives »

Article « 1540 - Extrait des aveux de l'inventaire de Quimper-Corentin pour Penanrun »

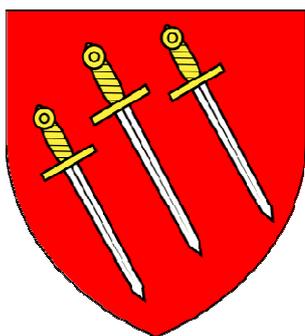
Actus/Blog « billet du 29.12.2012 »

levaient du manoir de Pennarun sous la forme d'une rente foncière payable annuellement : « *le dit manoir de Penanrun duquel dépend tout le Bourg dudit Ergué* ». Ensuite pour toute festivité locale le manoir touchait une redevance, autrement dit « *le droit de lever la coutume audit bourg d'Ergué les jours, festes, et pardons de la dite paroisse* ».

Et enfin les prééminences de Pennarun dans l'église paroissiale était : « *droit de deux tombes dans la dite église paroissiale, armoirées des armes dudit manoir, l'une auprès du maistre autel ; et l'autre plus bas bout à bout avec un escabeau* ¹¹, et *accoudoir* ».

Quel était le blason gravé sur la pierre tombale des seigneurs de Pennarun ? Il ne s'agit pas « *merlettes* » de Jean-Baptiste de Geslin, le bénéficiaire du présent aveu, car la présence locale des Geslin est très récente.

En fait deuxième aveu daté de 1752 et présenté par Gilles-François Geslin, fils de Jean-Baptiste, nous donne la réponse : il s'agit du blason des Coatanezre, à savoir « *des épées en bande* », qui représente la seigneurie de Pennarun sur sa tombe dans l'église paroissiale : « *lesquelles armes sont suivant la tradition trois épées en bande, ainsy qu'elles sont démontrées par la lizière au tour de mur extérieur et dans les vitres de la dite église* ».



La famille Coatanezre a été également propriétaire du château de Lezergué avant son alliance avec les Autret.

¹¹ Escabeau, s.m. : siège de bois à trois ou quatre pieds, sans bras ni dossier ; source : dictionnaire de l'Académie. Le droit de banc près d'une tombe dans une église, noté généralement « *escabeau avec accoudoir* » est considéré comme une prééminence noble.

Le troisième aveu est également conservé aux Archives Départementales du Finistère, sous la côte A 170. L'aveu est présenté par Gilles-François, lequel y est qualifié de chevalier et ancien commissaire des Etats de Bretagne.

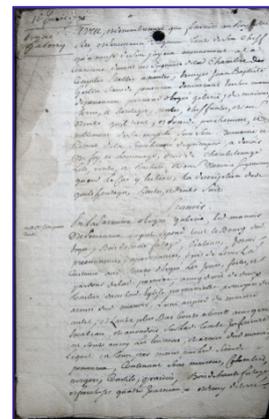


Le Blason des Rozerc'h

Les Rozerc'h occupaient le manoir de Pennarun au 17^e siècle, après les Provost et avant les Geslin.

Les Rozerc'h possédaient également le château de La Forêt en Kerfeunteun. En 1594, Jean Rozerc'h, sieur de Penanrun, conseiller au présidial, est député par la ville de Quimper pour se plaindre des ravages en Cornouaille par Anne de Sanzay dit la Magnanne, chef de bande.

Augustin Rozerc'h, seigneur de Pennarun et procureur du roi est cité dans le document d'archives du procès en 1618 avec l'évêque Guillaume Le Prestre, et également dans une charte de fondation du collège de Quimper en 1620. En 1631 il est cité également comme sieur de Penanrun pour l'apurement des comptes du noble homme Julien Furic.



En 1551, le manoir de Pennarun fait l'objet probablement par les Rozerc'h (ou leurs héritiers) d'une première reconstruction, conformément à la plaque commémorative toujours visible : « *EN L'ANNEE (1)551 BATIE LA PREMIERE FOIS REBATIE EN L'ANNEE 1765* ».

Les Rozerc'h avaient pour blasonnement « *d'argent au greslier* ¹² *de sable, lié et enguiché de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople, renversées* ». Ce blason, écartelé en mi-parti avec celui des Le Gac, identifié par Louis le Guennec en 1910-30 ¹³, est toujours visible aujourd'hui en façade du manoir de Pennarun.

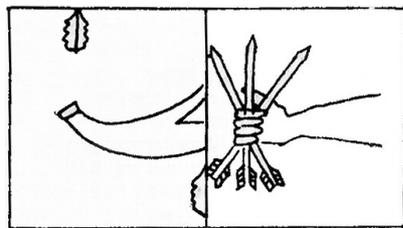
¹² Greslier, s.m. : sorte de cornet ou de trompette ; dictionnaire Godefroy 1880. Ancien français *graille* ou *grele*, sorte de trompette, ainsi dite parce qu'elle était allongée, grêle ; Littré. Motif utilisé en héraldique.

¹³ L'identification du blason du manoir de Pennarun est incluse dans une série de notes manuscrites du mémorialiste Louis Le Guennec, cf article sur GrandTerrier : « [1910-1930 Notes manuscrites de Louis Le Guennec sur Pennarun](#) * »

Espace « Fonds d'archives »

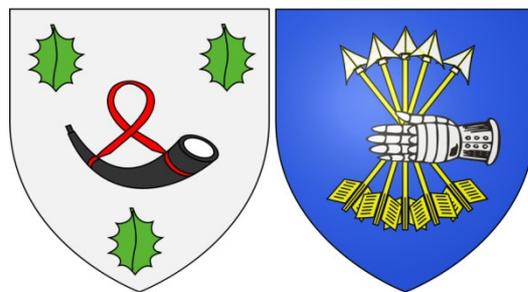
Article « 1731 - Aveu au Roy de l'écuyer Jean-Baptiste Geslin pour le manoir de Penanrun »

Actus/Blog « billet du 29.12.2012 »



(Dessin de Louis Le Guennec)

La famille Rozerc'h arborait les mêmes armes que la famille Mahault, mais peut-être avec des émaux différents, et il est surprenant que dans le Nobiliaire de Courcy les Rozerc'h aient été omis.

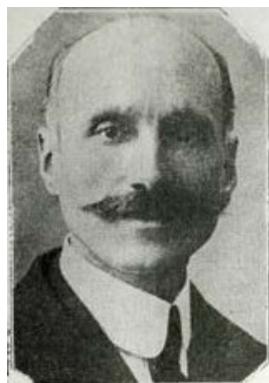


(Les 2 blasons Rozerc'h et Le Gac)

Le manoir maçonnique de Pennarun

Frañason e Pennarun

Un manoir près du bourg en période révolutionnaire et convoité par un franc-maçon : « Vinoc ¹⁶ (Corentin), médecin très instruit exerçant avec désintéressement, ayant rendu des services pendant sa mairie » (Préfet Miollis, 1809).



Louis Le
Guennec



(Le blason en mi-parti aujourd'hui)

Depuis son identification par Louis Le Guennec, le blason de la façade du manoir s'est recouvert de lichen, et sa lecture est aujourd'hui difficile. On reconnaît sa forme échancrée en forme de targe ¹⁴ de tournoi, un collier en ornementation, un timbre supérieur qui semble être une couronne. Sur le mi-parti de gauche on devise la position du demi greslier, de feuille de houx supérieure et de la demie feuille inférieure.

Pour le mi-parti de droite, la lecture n'est pas aisée. S'agit-il vraiment des flèches des Le Gac ? Si quelqu'un disposait d'informations sur une alliance Le Gac- Rozerc'h, il serait très intéressant de pouvoir les analyser.

¹⁴ Targe : s.f. : Bouclier en usage au Moyen Âge, en bois, recouvert de cuir et garni de fer, et qui comportait une échancrure pour le passage de la lance. Source : Trésors Langue Française.

Ventes de biens nationaux

Le manoir de Pennarun, proche du bourg communal d'Ergué-Gabéric, est confisqué à un émigré noble d'obédience chouanne et vendu aux enchères au titre des Biens Nationaux. Le premier acquéreur en 1794, le 15 thermidor de l'an 3, est l'imprimeur Jean-Louis Derrien ¹⁵ de Quimper qui remporta la mise pour 42.000 livres.

Le manoir est ensuite vendu aux époux Girbon qui le cèdent le 20 novembre 1795 (29 brumaire an 4) au travers du document ci-dessous de vente à Corentin Vinoc ¹⁶ de Quimper.

¹⁵ Yves Jean Louis Derrien : imprimeur à Quimper, né à Brest Saint-Louis, puis professeur de physique à l'Ecole Centrale. Il épouse Marie Jacqueline Perrier le 03/08/1779 à Quimper Saint-Julien.

¹⁶ Corentin Vinoc est né en 1747 dans une famille d'artisans mesuinsiers de Locmaria et décède en décembre 1809 à Quimper. Docteur en médecine



Corentin Vinoc exerce comme « *médecin de l'armée des côtes de Brest à l'hôpital militaire de Quimper* », et est membre de la loge maçonnique La Farfaite Union de Quimper où il portera plus tard la charge et le titre de « *Vénérable* ». Il sera également nommé maire de Quimper de 1803 à 1808.

Il est certainement intéressé par la propriété de Pennarun, car il est aussi l'adjudicataire du moulin et de la métairie au titre des Domaines Nationaux. Est-ce un autre franc-maçon voisin qui lui a conseillé ces acquisitions en tant qu'expert avoué et acquéreur du presbytère et manoir de Mezanlez, à savoir Salomon Bréhier, futur maire de la commune d'Ergué-Gabéric ?



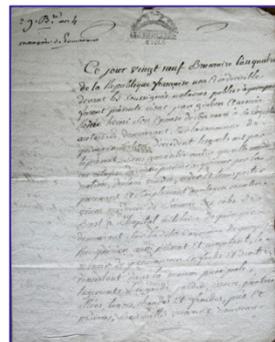
En tous cas, pour acheter le manoir, Vinoc n'hésite pas à déboursier 260.000 livres en assignats ¹⁷. Certes cette mon-

en 1883, il exerce comme médecin de l'hôpital militaire de Quimper. Il épouse en 1788 une demoiselle Gaillard, fille de notaire et procureur au présidial, et ils habitent rue Kéréon. Dès avant 1774 il est initié au rite de la loge maçonnique de *L'Heureuse Union* de Quimper, puis celle de *La Farfaite Union* où il est élu vénérable en 1803-1808. Pendant la Révolution il est favorable aux jacobins modérés, et en opposition contre les Montagnards. Il est nommé maire de Quimper en 1803 à 1808. Source : « *La franc-maçonnerie à Quimper au XVIII^e siècle* », Bruno Le Gall et Jean-Paul Péron, Bulletin 2011 de la Société d'Archéologie du Finistère.

¹⁷ Assignat, s.m. : monnaie sous la Révolution française. Avec le Système de Law, l'assignat est la seconde expérience de monnaie fiduciaire en France au XVIII^e siècle : les deux se soldèrent par un échec retentissant. À l'origine, il s'agissait d'un titre d'emprunt émis par le Trésor en 1789, dont la valeur est assignée sur les biens nationaux. Les assignats deviennent une monnaie en 1791, dont la valeur est le plus souvent comprise entre 2 et 30 sols, et les assemblées révolutionnaires multiplient les émissions, qui entraînent une forte in-

flation fiduciaire avait subi une forte inflation, encore fallait-il en disposer ! Dans une biographie récente de Bruno Le Gall et Jean-Paul Péron (« *La franc-maçonnerie à Quimper au XVIII^e siècle* », BSAF 2011), les auteurs concluent par « *l'exigeante probité de Corentin Vinoc qui n'a pas profité de la Révolution pour s'enrichir* ». Comme pour les affaires communales de Salomon Bréhier, on est tenté d'en douter.

À son décès en 1809, la propriété de Pennarun restera à sa veuve jusqu'en 1829. Il est précisé dans l'acte de vente que « *Madame Vinoc se réserve les meubles et objets mobiliers lui appartenant qui se trouvent dans le manoir de Pennarun susvendu avec faculté de les faire prendre quand bon lui semblera* ».



Description du manoir

Un domaine situé près du Bourg « communal » d'Ergué-Gabéric :

« 29 Brumaire an 4. Manoir de Pennarun »

Ce jour vingt neuf Brumaire l'an quatre de la République française une et indivisible devant les soussignés notaires publics à Quimper furent présents César-Jean Girbon et Aimée Renée Henri son épouse de son mari à sa requête autorisée, demeurant sur la commune de Quimper section d'occident lesquels ont par le présent, sans garantie autre que celle avoir du citoyen Derrien premier acquéreur par la nation, déclaré vendre,

céder et transporter purement et simplement au citoyen Corentin Vinoc, médecin de l'armée des côtes de Brest à l'hôpital militaire de Quimper et demeurant sur la dite commune de Quimper Rue Quéron aussi présent et acceptant,

le manoir de Pennareun en fonds et droits consistant dans la maison principale, logements, hangards, jardin, issues, placitres, allées, terres chaudes et froides, prés et prairies, bois taillis vieux et nouveaux bois de haute futaye et autres dépendances, le tout situé près du Bourg communal d'Ergué gabéric ».

flation. Le cours légal des assignats est supprimé en 1797. Source : Wikipedia.



Espace « Fonds d'archives »

Article « 1795 - Vente du manoir de Pennarun de Jean Girbon au citoyen Vinoc »

Actus/Blog « billet du 17.11.2012 »

Conduite et guide des chevaux à gauche toute

Touchañ en tu kleiz

Une lettre ouverte rédigée par le conseiller municipal Jean Mahé¹⁸, publiée dans les colonnes du Progrès du Finistère de juillet 1907, est un bel exemple d'expression politique sur une initiative préfectorale incomprise du milieu rural de l'époque.

Lettre ouverte du conseiller

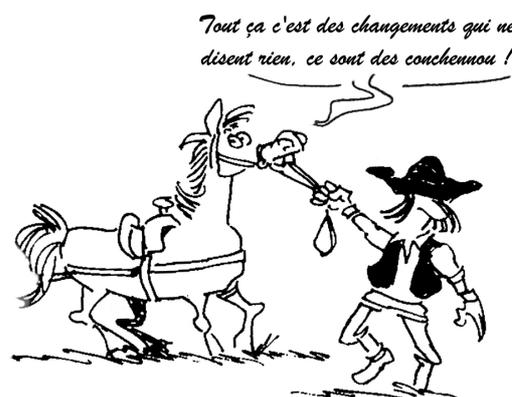
Cela commence par un arrêté : « Vu le rapport de M. le directeur du dépôt d'étalons de Lamballe ... Article premier. - Tout individu conduisant un cheval en main, attelé ou non, devra se placer à gauche de l'animal de façon à apercevoir les voitures ou animaux qui se croisent ... ».

Dans sa lettre ouverte, le conseiller Jean Mahé¹⁸ se moque gentiment du nouveau pouvoir républicain : « Je sais bien, l'exemple venant du haut, que le char de l'État a des tendances à marcher toujours plus à gauche et que la droite est un sujet d'aversion aiguë ».

Et pour appuyer son argumentation, il fait parler les plus âgés, paysans et chevaux : « J'entendais, l'autre jour, les plaintes d'un vétérinaire des champs, de 65 ans, dont le cheval s'en allait lentement, alourdi par le poids de 25 années de travail : "Comment veux-tu, mon pauvre ami, que je conduise à gauche, je n'ai toujours connu que ma droite" ... Tout ça

c'est des changements qui ne disent rien, ce sont des conchennou¹⁹ ».

Et il imagine un accident avec un guide à gauche : « Une automobile apparaît brusquement au tournant d'une de nos routes si pittoresques, avec sa trépidation et le mugissement de sa trompe, le cheval s'effraie, fait un écart et le conducteur à gauche, projeté sous les roues du terrible teuf-teuf ... se remue, s'agite comme un ver coupé. Adieu cheval et charrette ! ».



(Dessin de Laurent Quevilly, 1998)

Une autre réaction dans le même hebdo catholique rebondit sur les propos de Jean Mahé et propose de façon humoristique une réécriture de l'arrêté contesté :

« Art. 1er. - Les chevaux qui ne pourraient être conduits à gauche et par la tête, pourront l'être par la queue

Art. 2. - Des inspecteur de "conduite à gauche" seront placés en tenue à tous les carrefours et sillonneront le département, armés d'une carabine à répétition, avec laquelle ils devront abattre sans répit, tout cheval contrevenant.

Art. 3 - En cas de récidive ou à la moindre observation, ils abattront également et sans phrases le conducteur.

La charrette et les marchandises seront confisquées au profit de la caisse des retraites des pauvres sénateurs et députés ».

¹⁸ Jean Mahé est probablement né en 1872, neveu de l'ancien maire d'Ergué et cultivateur à Mezanlez. Il est nommé conseiller supplémentaire de Louis Le Roux suite au décès d'Hervé Le Roux, conseiller et précédent maire. Il est toujours déclaré conseiller en 1917, bien que mobilisé.

¹⁹ Konchennou, s.f.pl. : bretonnisme, « histoires, bavardages, balivernes ». Konchennou, c'est comérer. Source : Les bretonnismes d'Hervé Lossec, de retour.

Espace « Photos-Presse »

Article « Arrêté préfectoral sur le guide des chevaux à gauche, Le Progrès du Finistère 1907 »

Actus/Blog
« billet du 13.01.2013 »

Les chevaux agricoles gabériscois de 1930 à 1945

Kezeg an Erge-Vras

Les chevaux autrefois, tout du moins jusqu'en 1945, avaient un rôle essentiel dans les exploitations agricoles d'Ergué-Gabéric, n'ayant pas encore été remplacés par les tracteurs Mc Cormick.

Nous avons rassemblé ici quelques photos de ces animaux « *robustes et courageux, sobres et durs à la fatigue, peu sensibles aux intempéries et aux privations de toute espèce* »²⁰.

Cheval de Lezouanac'h

Il s'agit d'un magnifique postier breton²¹ qui dut certainement gagné des concours.



Arrachage de pommes de terre

Deux chevaux sont attelés devant la machine pour arracher les pommes de terre.

²⁰ Journal des haras, chasses, et courses de chevaux, des progrès des sciences vétérinaires et de médecine comparée, Volume 7, Parent, 1837, p. 232.

²¹ Postier breton : race de cheval de trait originaire de Bretagne, fleuron de l'élevage, à l'origine un cheval de poste, utilisé aussi bien pour l'attelage que pour les travaux des champs.

La ferme gabériscoise n'a pas été identifiée. S'agit-il de Quélennec vras ?



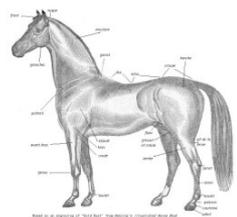
Les foins à Kermorvan

Une charrette remplie de foin tirée par un seul cheval.



Première lieuse de Mélenec

Deux chevaux tirent la première machine de bottes de paille à Mélenec.



Petit chat Kenavo et nourrices du Grand-Terrier

Bizig an magerez

Au 19^e siècle les nourrices gabéricoises étaient très réputées dans la région de Quimper, car l'air y était certainement moins pollué que dans la grande ville voisine. Et la présence d'un chaton rassurait les marmots qui y étaient placés.



C'était le cas d'un garçon et de son petit chat prénommé Kenavo²² ainsi que le relate l'entre-filet du journal « *Le Finistère* »²³. Or son séjour se finit le jour où sa mère « *put le reprendre* », et ce jour-là il fut nécessaire de donner le chat à l'enfant. L'animal fit le voyage aller en charaban, enfermé au fond d'un panier.

Et le lendemain le petit chat put s'enfuir de la maison de ville, et revint par ses propres moyens dans son coin de

²² Kenavo : de *Ken* : « jusqu'à ce que » et *a vo* : « ce sera », était suivi autrefois d'un autre terme comme *ar wech all*, « la prochaine fois ». En breton moderne l'expression est utilisée pour dire « au revoir ».

²³ Le Finistère : journal politique républicain fondé en 1872, bi-hebdomadaire, puis hebdomadaire avec quelques articles en breton.

campagne. Un vrai miracle de la nature !

Petite Chronique Féline

LE CHAT d'ERGUÉ-GABÉRIC.

« *Les histoires de chats sont à la mode et MM. Vacquerie²⁴ et Meunier²⁵ s'en font volontiers, au Rappel²⁶, les éditeurs. M. Vacquerie parle de sa chatte et des chats des autres. Aujourd'hui ces derniers occupent la scène :*

« *Voici un fait relatif à l'instinct de retour. À grand regret, un petit enfant avait été mis en nourrice, à six kilomètres de Quimper, en un endroit nommé Ergué-Gabéric. Au bout d'un an environ, la mère put aller le reprendre. Mais pénétré du principe : Ubi lac, ibi mater, l'enfant opposa de la résistance. Il fallut transiger.*

L'accord se fit sur ces bases : Kenavo, compagnon des jeux du baby, s'en ira avec lui. On se passa de l'assentiment de Kenavo qui fut fourré dans un panier. Ai-je dit que Kenavo était un jeune chat ? Le panier était couvert et Kenavo ne vit rien de la route tout le long de laquelle il ne cessa d'exhaler sa plainte. Il était aussi très solide et sa résistance fut mise à une rude épreuve.

²⁴ Auguste Vacquerie est né à Villequier en 1819 ; il fait très jeune la connaissance de Victor Hugo, dont la fille Léopoldine épousera plus tard son frère Charles et dont il est un admirateur passionné. Poète lui aussi, il reste fidèle à l'idéal romantique ; il est aussi l'auteur de drames et de recueils de souvenirs. Dans les années 1869-70, alors qu'il écrit pour le journal *Le Rappel*, dont il est rédacteur-fondateur, il se brouille avec Zola. Il meurt à Paris en 1895.

²⁵ Amédée-Victor Meunier, publiciste français, né à Paris en 1817. Il débuta comme journaliste scientifique, dirigea le « *Dictionnaire élémentaire d'histoire naturelle* » (1842), puis la « *Revue synthétique* », et divers livres sur les animaux d'autrefois. Il collabora à divers journaux politiques comme *Le Rappel*.

²⁶ Le *Rappel* était un quotidien français, fondé le 4 mai 1869 à la fin du Second Empire, et qui parut jusqu'en 1933. Au début de la Troisième République, il incarnait une tendance radicale-républicaine. Le journal, qui profitait de la loi du 11 mai 1868 sur la presse, fut fondé par les républicains Victor Hugo, Henri Rochefort, Paul Meunier et d'autres, à la veille des élections générales.

Espace « Photos-Presses »

Article « L'histoire de Kenavo le petit chat nourricier d'Ergué-Gabéric, Le Finistère 1888 »

Actus/Blog
« billet du 22.12.2012 »

Le voyageur malgré lui ne fut déballé qu'à Quimper, dans l'appartement de ses nouveaux maîtres dont il se mit aussitôt à faire le tour, y déployant toute la circonspection caline, s'effarouchant dès qu'on voulait le prendre. Cependant, réfugié près de son petit camarade, de son pays, il ne tarda pas à se tranquilliser, entra en jeu avec lui, et consentit enfin à s'établir pour la nuit sur un petit tabouret près du lit de l'enfant. Le voici donc acclimaté, apprivoisé. On était aux anges.

Le lendemain matin, il avait décampé.

On en eut la première nouvelle par les appels et sanglots de l'enfant : "Kenavo ! Où est Kenavo ?".

Kenavo courait sur la route d'Ergué-Gabéric, où il arriva avant dix heures ; ce qu'au premier jour de marché qu'on l'apprit de la nourrice, venue pour voir son nourrisson.

Or, comme très certainement il lui avait été impossible de sortir avant sept heures, trois heures lui avait suffi pour reconnaître un chemin que jamais ses pattes n'avaient foulé et faire un trajet de six bons kilomètres ».

Nourrice du Grand Terrier

La fiche de placement ²⁷, remplie en 1805-16, extraite du registre de l'hospice de Quimper ²⁸, conservé aux Archives départementales, détaille les dif-

²⁷ Document(s) relevé(s) par Pierrick Chuto, passionné d'histoire régionale avec son premier livre paru en 2010 « [Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad"](#) » (Auguste Chuto né en 1808, propriétaire-cultivateur, meunier et maire), et le second « [La terre aux sabots, "Douar ar boutoù-koad"](#) » (Louis-Marie Thomas cultivateur à Plonéis en Basse-Bretagne de 1788 à 1840) publié en mars 2012. À commander sur <http://www.chuto.fr> (paiement CB possible) ou en librairie.

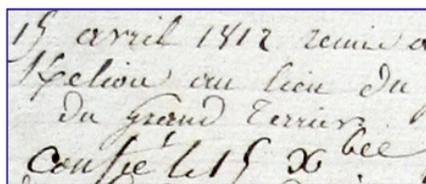
²⁸ L'hôpital civil de Quimper, au départ situé dans l'ancien couvent Saint-Antoine de Mesgloaguen, fut déplacé en 1801 sur la colline de Creac'h Euzen dans les locaux du vieux séminaire (devenu en 1793 hôpital militaire). En 1824, le Conseil général y créa en plus, un hôpital psychiatrique. L'adresse de l'établissement était le 1, rue de l'Hospice. On l'appelait également l'asile Saint-Athanase. Au cours du 2^{ème} siècle il sera encore étendu et rebaptisé Hôpital psychiatrique Gourmelen, tout à côté de l'ancien hôpital Laënnec (lequel sera transféré à Ergué-Armel en 1981).

férents placements d'un autre petit garçon nommé Prosper Bruges.

Après avoir été placé à Briec, Prosper est hébergé pendant 3 ans et demi au Grand Quélenec sur « la commune du Grand Terrier », chez Marie Bloch, veuve de Jean Quelliou ²⁹.

Le document d'archives nous apprend également :

- ✚ le prix de garde (« pour nourriture ») est de 6 francs par mois
- ✚ le paiement se faisait souvent par trimestre avec 5 mois de retard.
- ✚ les enfants recevaient de l'hospice leurs habits : 1 paire de bas et 1 paire de sabot, un gilet
- ✚ les petits garçons en bas âge se voyaient doter d'une robe, de plusieurs coiffes, et d'un bonnet.



« N° 102. Vacciné avec succès. Le 6 thermidor an 13 (24 juillet 1805)

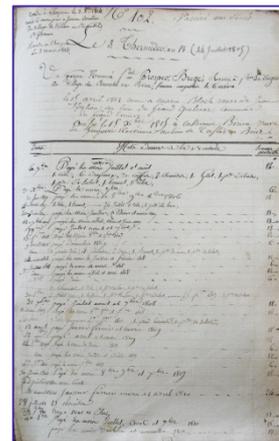
Un garçon nommé François Prosper Bruge, remis à Françoise Le Douguet au village de Arvorch en Briec, femme Augustin le Tassinne.

Le 17 avril 1812 remis à Marie Bloch veuve de Jean Keliou au lieu du Grand Quelenec, commune du Grand Terrier.

(Rendu à l'hospice le 3 octobre 1814. Remis le même jour à Jeanne Coroller du village de Kerlizen, en Plogastel St Germain.)

Confié le 15 octobre 1815 à Catherine Bizien veuve de Grégoire Stervinou au lieu de Tréflès en Briec. (Rendu à l'hospice le 3 mai 1816) »

²⁹ Mariage 11/10/1785 Ergué Gabéric (Pays : Melenick). LE QUILIOU Jean, majeur, de Trégourez, fils de Jean, décédé et de BERNARD Françoise, présente (Notes concernant l'époux : dom cuzon). BLOCH Marie, majeure, de Ergué Gabéric, Fille de Michel, décédé et de COLIN Jeanne, présente. Témoins : trolez jean, le quiniou corentin, philippe michel. Source : CGF.



Espace « Fonds d'archives »

Article « 1812 - Placement chez une nourrice sur la commune du Grand Terrier »

Actus/Blog
« billet du 22.12.2012 »



Séjours à l'Hospice de Quimper en 1848 et 1902-05

An ospital ar re paour

« On me montra mon lit, le seul vide qu'il y avait dans la salle et dont le voisin me dit que le précédent occupant de ce lit, était enterré le jour même », Jean-Marie Déguignet, Histoire de ma vie.

Le jeune mendiant Jean-Marie Déguignet, blessé à la tête en tombant, alors qu'il avait été poursuivi par des abeilles, se vit proposer en 1848, alors qu'il avait 14 ans, un séjour à l'Hospice de Quimper³⁰ pour s'y faire soigner.

Dès son arrivée, il plante le décor d'un lieu sous l'emprise de l'église et où les enfants de tous milieux étaient abandonnés : « A l'entrée de cet hospice, il y avait un calvaire, et ma mère me montra un grand Christ dont la main gauche était fermé sur le clou. Elle me dit que cette main s'était fermée une nuit qu'une personne très riche avait envoyé dans le tourniquet un enfant ».

Les soins y sont dispensés par des « sœurs », des religieuses de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit. On le conduit « dans une grande salle, pleine de monde, les uns dans leur lit, ... dans les lits de douleurs et d'ennui ... ». Dans cette salle il y a de nombreux patients cardiaques si l'on en croit l'expression bretonne « *klañv e galon* » traduite par le bretonnisme « *malade de cœur* ».

³⁰ L'hôpital civil de Quimper, au départ situé dans l'ancien couvent Saint-Antoine de Mesgloaguen, fut déplacé en 1801 sur la colline de Creac'h Euzen dans les locaux du vieux séminaire (devenu en 1793 hôpital militaire). En 1824, le Conseil général y créa en plus, un hôpital psychiatrique. L'adresse de l'établissement était le 1, rue de l'Hospice. On l'appelait également l'asile Saint-Athanase. Au cours du 2^{ème} siècle il sera encore étendu et rebaptisé Hôpital psychiatrique Gourmelen, tout à côté de l'ancien hôpital Laënnec (lequel sera transféré à Ergué-Armel en 1981).



Déguignet, venant de la campagne gabérisoise, espérait en venant à l'Hôpital apprendre un peu de français. Mais « *il n'y avait là que des Bretons : des paysans comme moi, des pêcheurs de la côte et des ouvriers. Ces derniers savaient bien un peu le français, mais ils ne parlaient presque jamais* ».

Il reste quelques semaines, le temps que sa plaie se referme définitivement, aidant le personnel de salle dans ses tâches de ménage et d'entretien : « *L'infirmier m'employait souvent à l'aider dans ses travaux de salle, à cirer, à frotter, à astiquer et me donnait des morceaux de pain et de viande pour ma peine, car l'ordinaire des sœurs était bien maigre* ».

Il quitte presque à regret le confort de l'hospice, devant reprendre ses occupations de mendiant professionnel : « *Je fus remis en liberté. Mais hélas, que faire de ma liberté, rien autre chose que de reprendre la besace* ».

Jean-Marie Déguignet reviendra à l'Hospice en 1902. Ainsi en témoigne un article du Journal Le Finistère daté du 12 avril : « *Ce vieillard, âgé de 68 ans, s'était déterminé au suicide parce que son propriétaire lui avait donné congé ces jours derniers. Transporté à l'hôpital, il a été examiné par M. le docteur Coffec, qui a reconnu en lui la manie de la persécution et a conclu à son internement.* ».

Il prendra un autre logement, mais fera des séjours à l'hôpital jusqu'à ses tout derniers jours en août 1905. Quand il apprend son décès le mémorialiste Anatole Le Braz écrit : « *J'ai sa*



Espace « Déguignet »

Article « Les séjours de Jean-Marie Déguignet à l'hospice de Quimper »

Actus/Blog « billet du 16.12.2012 »

dernière lettre où il protestait contre la vie qu'il était condamné à mener à l'Hôpital. ».

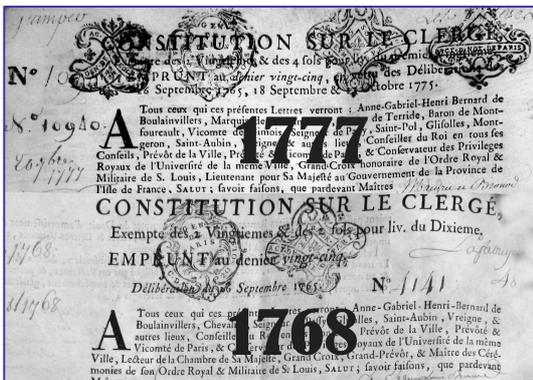
C'est bien à l'hospice qu'il meurt, et non « à la porte de l'hospice » comme cela est mentionné dans certaines biographies. Ce sont deux infirmiers de l'hôpital qui viennent déclarer le décès et l'acte d'état civil précise bien l'adresse de l'établissement « à six heures du matin, Rue de l'Hospice ».

Lui-même dans les dernières pages de ses mémoires relate son séjour dans l'asile des vieux : « Ici, à Quimper, il y a déjà quatre établissements, et les plus beaux, pour l'entretien de tous les tarés et de tous les rebuts de cette malheureuse espèce humaine ». Il surenchérit : « Mais pendant ce temps, on laisse sans soins, sans soucis, se perdre les plus jeunes et les meilleurs sujets, sur lesquels devraient au contraire se porter tous les soins et les soucis ». A-t-il oublié qu'il y fut soigné 57 années plus tôt, à l'âge de 14 ans ?

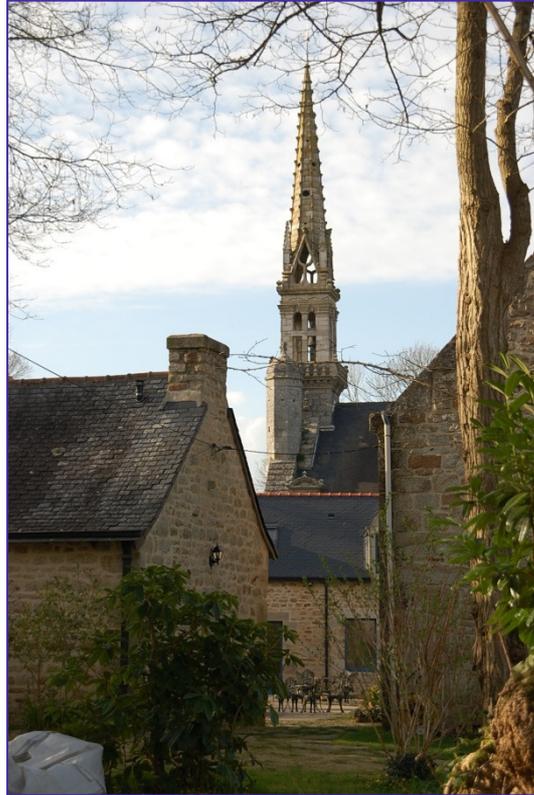
Emprunts de la fabrique de Ker-dévoit en 1768-77

Amprestoù ar fabriq

« Les finances s'appellent communément le nerf de la guerre et l'ornement de la paix. Autres tiennent que cela se doit plustost dire de la valeur et de la justice », Nicolas Rémond, 1622



À l'aube de la Révolution, la paroisse d'Ergué-Gabéric a signé par deux fois la Constitution sur le Clergé, et s'est engagée financièrement dans une rente annuelle de 40 livres et un emprunt de 1200 et de 1000 livres, le tout en contrepartie de l'exemption du paiement des impôts du Dixième et du Vingtième.



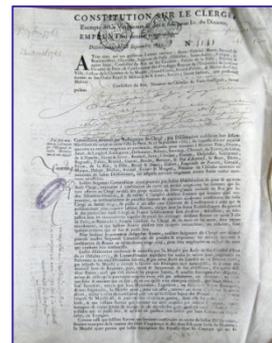
Lexique fiscaliste

L'étude de ces documents a contribué à l'enrichissement de notre lexique des termes anciens, car la fiscalité au cours des siècles est un sujet plutôt complexe :

Décimes, s.m.pl. : imposition sur les bénéfices ecclésiastique, levée au départ pour financer les croisades. Les décimes étaient fournies par les prêtres et fabriques de paroisse, pour être reversés dans les caisses du roi.

Denier (au), g.n.m., « au denier 20, 25 » : partie d'une somme, prélevée au profit de quelqu'un. Intérêt d'une somme principale. Placer au denier vingt : intérêt annuel d'un vingtième, à savoir à 5%.

Dîme, dixme, s.f. : impôt sur les récoltes, de fraction variable, parfois le



dixième, devant revenir au Clergé, prélevé pour l'entretien des prêtres.

Dixième, s.m. : impôt lancé par Desmaretz en 1710, à l'apogée de l'effort financier du royaume dans la guerre de Succession d'Espagne. Le Clergé rachète une exemption en 1711. Il fut remplacé en 1749 par le Vingtième du même principe.

Vingtième, s.m. : impôt établi par Machault d'Arnouville en 1749, à l'extinction du Dixième, à la paix d'Aix-la-Chapelle, dont les recettes doivent amortir la dette nationale créée par la guerre de Succession d'Autriche.

Ces constitutions n'ont rien à voir avec la future Constitution Civile du Clergé. Il s'agit ici d'une constitution édictée par l'Assemblée du Clergé qui obligeait les détenteurs des bénéfices ecclésiastiques à payer une rente annuelle d'une part et à participer d'autre part à un emprunt ou levée de fonds pour combler la dette constituée pour le Clergé.

Constitution de 1768

La fabrique ³¹ de la paroisse Ergué-Gabéric, en charge localement des chapelles, église, autres biens matériels et fondations, signe cette constitution en septembre 1768 pour 40 livres de rente annuelle et 1200 livres d'emprunt.

L'emprunt de 1768 – et également celui de 1777 – est dit « *au denier vingt cinq* » parce qu'il génère un intérêt annuel de 4%, et les fonds récoltés seront utilisés pour rembourser les emprunts à 5% (« *au denier vingt* »).

La rente et l'emprunt étaient octroyés au Clergé en contrepartie de l'exemption du paiement des impôts du

³¹ Fabrique, s.f. : désigne, avant la loi de séparation de l'église et de l'état, tantôt l'ensemble des biens affectés à l'entretien du culte catholique, tantôt le corps spécial chargé de l'administration de ces biens, ce au niveau de l'église paroissiale ou d'une chapelle. Les paroissiens membres de ce corps étaient les « fabriciens », les « marguilliers » ou plus simplement jusqu'au 18^e siècle les « fabriques » (s.m.). Les fabriques sont supprimées par la loi du 9 décembre 1905 et remplacées par des associations de fidèles. Source : site restarhorniou.

Dixième et du Vingtième. Ce système ne supprime pas bien sûr les obligations de la Dîme et des Décime.

Dans le document, le fabricant et les représentants du Corps politique gabérisois sont cités nominativement : « *Jean Rannou fabrique* » ³¹, [...] *Laurens, Jean Le Signour, Jean Le Boudier, Jacques Jaouen, Hervé Lozeac'h, Yves Coustant, Jean Ruven fils, Laurens Laurans, Louis Le Yaouank, Hervé Lozeach de Niverot, Yves Pellu et Allain Leguennec* ».

Constitution de 1777

En septembre 1777, la fabrique ³¹ de la paroisse et de Notre-Dame de Kerdévet, en charge localement des chapelles, église, autres biens matériels et fondations, signe une nouvelle constitution pour 40 livres de rente annuelle et 1000 livres d'emprunt.

Dans les registres du Corps politique, on lit ceci pour Février 1776 :

« *Vu la circulaire de M. de Saint-Julien, receveur general du clergé; en date du 28 décembre 1775, ont délibéré de ne pas recevoir le remboursement de la somme, qu'ils ont sur le clergé, mais de nouveaux constitu au denier vingt cinq ont en consequence député et autorisé Joseph Mahé, marguillier de la présente année, de donner à traiter à Monsieur Lennec (Laënnec), receveur du clerge à Quimper* ».

Mais dans le document de la constitution de 1777, les fabriciens gabérisois ne sont pas cités nominativement : « *aux marguilliers en charge de la dite paroisse et après eux à leurs successeurs es dites charges* ».

Quant au receveur des deux constitutions, le même receveur officie : « *laquelle somme a été payée par la dite paroisse des deniers cy après déclarés es mains dudit Sieur Bolllioud de Saint-Jullien* ³², demeurant à Paris, rue d'Artois, paroisse Saint-Eustache ».

³² François-David Bolllioud de Saint-Julien (1713-1788), baron d'Argental. Épouse en 1754 Anne-Madeleine de la Tour du Pin. Receveur général du clergé de France.



une guerre qu'on ne nommait pas encore ainsi à l'époque :

« E brezoneg e oa bet ar gaoz peogwir an dri den-se o-deus desket brezoneg war barlenn o mamm, araog mond d'ar skol da zeski galleg. Bez oa deut dezo an eur da vond d'ober o servich-soudard, tro ugent bloaz, e oa kaoz, pezh e vez skrivet en amzerioù-se, war ar hazetennou « Les événements d'Afrique du Nord ». Setu toud ar baotred yaouank declared « bons pour le service » o deus graet war-reun anaoudegez gand an A.F.N. ³⁶, eur vro hag eur sevenadur dizeñvel tre ha sur-toud gand eur mod bevañs ispisial : ar brezel ha ne lare ked e ano. Kazimant toud d'ar virkiken int bed merked war o spered, lod all siaouaz o deus kolled o buhez ».

Ce qui donne en langue française :

« L'interview a eu lieu en breton car c'est vrai que ces trois gars-là ont appris le breton sur les genoux de leur mère, après ils sont allés à l'école apprendre le français. Ensuite est venue l'heure d'aller faire son service militaire, à leur 20 ans, les journaux parlaient des « événements d'Afrique du Nord », comme on disait de ce temps-là. Voilà donc tous ces jeunes gens déclarés « bons pour le service », ils font connaissance avec l'A.F.N. ³⁶, avec un pays et une culture très différente, et surtout avec une chose un peu spéciale : une guerre qui ne veut pas dire son nom. Pratiquement tous les survivants ont été marqués dans leur tête, et beaucoup d'autres hélas y ont perdu la vie ».

Certes, la situation de chacun ne fut pas identique, mais un point commun tout de même est constant dans chaque témoignage : la hantise de l'insécurité engendrant la peur.

Souvenirs de René Le Reste

« Après mon départ en 1958, à la fin de ma période militaire à la base 707 de Marrakech au Maroc, j'ai correspondu

³⁶ L'Afrique française du Nord (AFN ou A.F.N.), appelé souvent Afrique du Nord, est l'ensemble géographique et administratif dénommé ainsi des anciennes colonies, dépendances et départements sous contrôle ou autorité française de 1830 au 2 juillet 1962.

avec mon adjudant chef, début 1960. L'armée française y était encore, mais les troupes partaient en Algérie. Même de mon temps, j'ai évité par deux fois d'être muté, on ponctionnait souvent, mais, pour mon cas personnel, le simple fait d'être caporal chef, faisant fonction de sergent, m'a valu d'être maintenu sur place : il fallait bien faire tourner la "Sécurité Incendie", élément indispensable à la seule base école d'AFN spécialisée en formation des élèves pilotes sur T6.

La base était spécialisée dans le 1er stage de formation des élèves pilotes, sur AT6 (bi-place) à mon époque (plus de 5000 formés en 600 000 H de vol). Après le départ de l'armée française, l'école a été confiée à l'armée de l'air marocaine le 31 août 1961, après 18 ans de service 1943 à 1961.

Pendant mon temps à la base, j'y ai connu pendant quelques mois Raymond Lozac'h de Pennarun, alors qu'il était en formation de pilote et de navigateur. Il a fait une belle carrière par la suite dans l'armée avec un haut grade ».



(Entrée de la base 707 de Marrakech)

Quelques chiffres :

- ✚ 23.000 morts français pendant les événements d'Afrique du Nord [1],
- ✚ dont 426 Finistériens (recensés au Mémorial de Pleyben pour les morts en Afrique du Nord de 1952 à 1962).
- ✚ 3 Elliantais tués.
- ✚ 23 Quimpérois tués.
- ✚ 1 Gabéris tué : Louis Le Roux, de Bohars, décédé en Algérie, un mois avant ses 22 ans, le 12.05.1961.
- ✚ 98 adhérents à la FNACA [2] d'Er-gué-Gabéric en 2012.



Jeune appelé de Bohars mort en Algérie

Ar vugale maro evit ar vro

Louis Le Roux, natif d'Ergué-Gabéric, est l'un des 416 finistériens morts pendant les événements d'Afrique du Nord, et la logique voudrait que la commune commémore sa mémoire en baptisant une nouvelle place à son nom.

| mémoire des hommes | |
|-------------------------|------------------|
| Algérie, Maroc, Tunisie | |
| Nom | LE ROUX |
| Prénoms | LOUIS JEAN MARIE |
| Date de naissance | 15-04-1939 |
| Décès | 12-05-1961 |
| Pays décès | ALGERIE |

Louis Jean Marie Le Roux est né à la ferme de Bohars le 15 avril 1939, fils de Perrine Huitric et de Pierre Le Roux. Ce dernier, veuf d'un premier mariage avec Anna Huitric, s'était marié avec sa belle-sœur.

C'est un fils aîné, du premier mariage, prénommé Pierrot, qui prendra la suite de son père à Bohars. Une des soeurs de Louis, prénommée Jeanne, prendra le café et commerce de Pen-Carn-Lestonan.

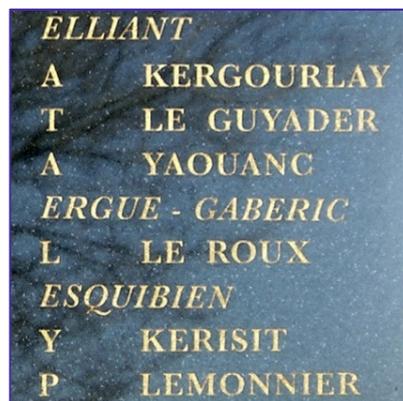
Appelé dans les opérations de maintien de l'ordre en Algérie, Louis y fera son service militaire dès ses 20 ans. Il y décèdera le 12 mai 1961 à l'âge de 21 ans et 11 mois, lors d'un déplacement pour une opération militaire.

Les circonstances de l'accident n'ont pas été éclaircies précisément ; en ce mois de mai 1961, 10 mois avant le cessez-le-feu, les opérations de l'armée française et les attentats du F.L.N.

³⁷ sont très nombreux à Alger, Maison-Carrée, Oran, Mostaganem,

Le corps de Louis Le Roux a été rapatrié et inhumé au cimetière d'Ergué-Gabéric, mais il n'a pas eu de médaille militaire à titre posthume.

Louis Le Louis est le seul gabéricois inscrit sur le mémorial des finistériens morts en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.



(Mémorial du souvenir de Pleyben)

Espace « Personnalités »

Article « Louis Le Roux (1939-1961), jeune appelé mort en Algérie »

Actus/Blog « billet du 03.11.2012 »

³⁷ Le F.L.N. ou Front de libération nationale est un parti politique algérien, créé en novembre 1954 pour obtenir de la France l'indépendance de l'Algérie, alors divisée en Départements français d'Algérie. Le FLN et sa branche armée, l'Armée de libération nationale (ALN), commencent alors une lutte contre les Français.

Médaillé rescapé de l'enfer de Verdun en 1916

l'enfer de Verdun en 1916

Un pâtissier qui participa à l'enfer de Verdun en 1916, reçut la médaille militaire et fut nommé en 1960 chevalier de la Légion d'Honneur.

L'armistice, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), et nous invite tous les ans à célébrer la mémoire des morts et des survivants de ce conflit.



Biographie d'un rescapé

Simon Guéguen est l'un de ces rescapés ; il est né le 18 octobre 1884 à Guilli-Vras en Ergué-Gabéric, ses parents François Guéguen et Marie Anne Kérisit étant tous deux journaliers.

En 1887-88³⁸ son père François est embauché à la papeterie d'Odet comme ouvrier.

³⁸ Les deux premiers enfants de François, à savoir Germain et Simon Marie, sont nés au village de



(François Guéguen en 1918 à la procession de la Fête Dieu organisée par René Bolloré père).

La famille y déménage dans un penn-ty situé à l'endroit où seront construits plus tard les garages de l'usine Bolloré. François Guéguen devient le cocher attitré des Bolloré. En 1918 il participe à la procession de la Fête Dieu organisée par René Bolloré père, et porte fièrement la grande croix. Lui qui a souffert de la famine dans sa propre enfance veut que ses enfants fassent un métier de la bouche, à savoir la boulangerie (Germain et Jean-Marie) et la pâtisserie (Simon).

Simon Guéguen part sur le front, sans doute dès 1914, soldat dans les rangs du 71e RI, régiment composé essentiellement de bretons dont le casernement était basé à St-Brieuc.

En février 1916 il est blessé à la cuisse par des éclats d'obus lors de la bataille de Verdun, à Avocourt (cf ci-dessous le chapitre "La Grande Guerre"). Croix de guerre 1914-1918, et médaillé militaire par décret du 18 mai 1934.

En 1921 il s'installe en région parisienne comme pâtissier, à Pantin, où il se marie le 26 Octobre 1929 avec Mélanie Allard. Il est nommé Chevalier de la légion d'honneur le 23 septembre 1960, la réception étant assurée par le célèbre boxeur Eugène Criqui (cf ci-dessous le chapitre "La Légion d'honneur"), rescapé de la grande guerre également. Il décède le 5 mars 1961 à Paris dans le 10e arrondissement.

Guilli-Vras en 1884 et 1886. Les trois suivants, René, Marie-Françoise et Jean-Marie, sont nés en 1888, 1990 et 1891 à Odet.

La Grande Guerre

Incorporé dans le 71 Régiment d'Infanterie basé à St-Brieuc, Simon Guéguen a sans doute participé aux premières campagnes de Charleroi et de la Marne. Plus vraisemblablement il devait être au front en fin d'année 1914 et courant 1915 lors de la bataille meurtrière d'Artois, et échappa miraculeusement à la mort lors de l'attaque de Chantecler où son régiment essuya de lourdes pertes.

Ensuite, au tout début de la bataille de Verdun, les premiers obus allemands étant tirés le 21 février 1916, Simon Guéguen est blessé par des éclats d'obus: « fracture du fémur droit par E.O. le 29 février 1916 à Avocourt ³⁹ ».

Il sera amputé par la suite et en gardera des séquelles : « Amputation de la cuisse droite au 1/3 supérieur. Troubles névritiques au niveau du moignon. Algies paroxystiques. Scoliose lombaire ».

Il sera décoré « Croix de guerre 1914-1918 », et « Médaille Militaire » par décret du 18 mai 1934.

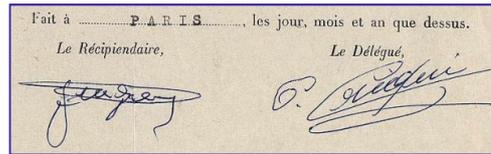
La Légion d'Honneur

En 1960, alors qu'il a atteint l'âge de 76 ans, le ministère des anciens combattants et victimes de guerre donne un avis favorable pour sa nomination en tant que chevalier de la Légion d'Honneur.

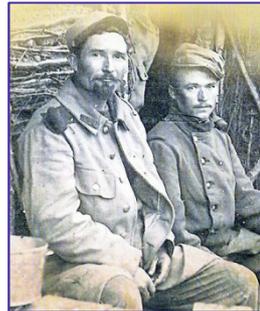
Quand on lui demande de choisir un membre déjà nommé pour le recevoir et lui remettre la Croix de chevalier, il choisit une connaissance de Pantin : Eugène Criqui, célèbre boxeur, qui fut blessé en 1915 par un éclat d'obus à la tête. Cette importante blessure, initialement jugée mortelle par les médecins est traitée puis consolidée par une plaque de fer au niveau de la mâchoire. Cette prothèse, que Criqui conservera lors de ses combats lui vaut le surnom de « Mâchoire de fer » ; en 1923 il est le

³⁹ Situé à l'ouest du front de Verdun, le secteur d'Avocourt devient, à partir de février 1916, le théâtre de violents combats. Le village d'Avocourt sera toujours tenu par les troupes françaises, mais sera entièrement détruit.

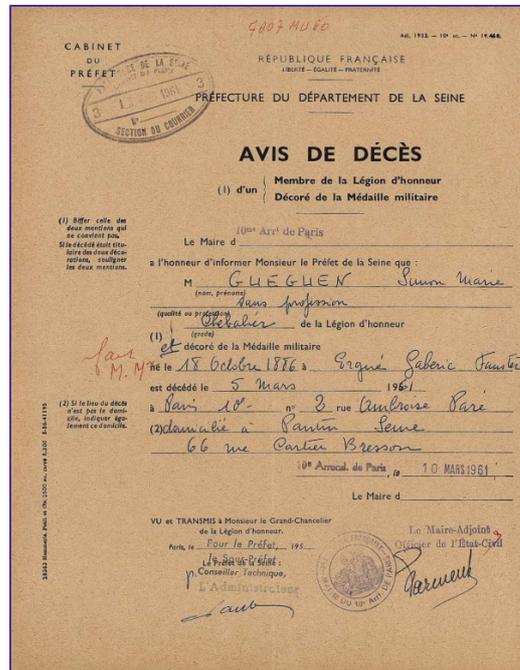
deuxième français décrochant un titre mondial après Georges Carpentier.



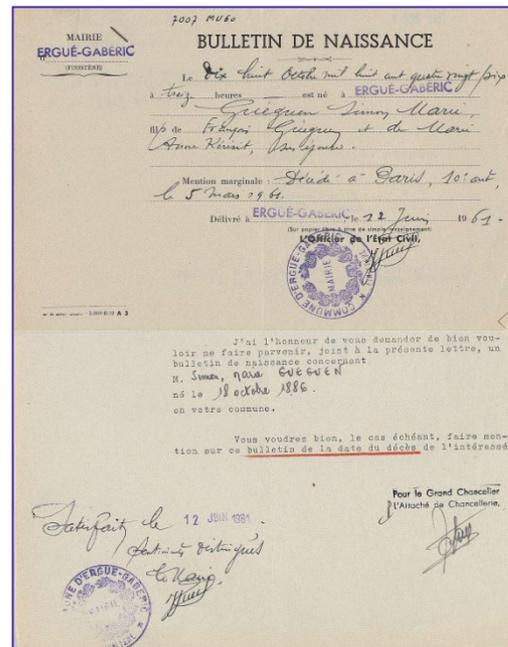
(signatures du pâtissier et du boxer)



Photos Etienne Le Grand



(Acte de décès – Préfecture du département de la Seine)



(Acte de naissance à Ergué-Gabéric, contresigné par le maire Jean Puech)

Espace « Personnalités »

Article « Simon Guéguen (1886-1961), pâtissier, soldat chevalier de la Légion d'Honneur »

Actus/Blog « billet du 10.11.2012 »



Match inter-usines Odet Cascadec Bolloré

An abadenn etre uzinoù

C'était du temps où la qualité de joueur de football était encore un argument d'embauche aux papeteries Bolloré. L'équipe locale des Paotred-Dispount était en majorité composée d'employés de l'usine d'Odet.

Pour preuve, ce match inter-usines organisé pour la toute première fois en 1950 à Cascadec où ils affrontèrent l'usine sœur du groupe.

Les gars d'Odet, en déplacement à Cascadec en Scaër, essuyèrent une défaite de 3 à 1. La revanche eut sans doute lieu à Ergué-Gabéric l'année suivante !

Ci-après les noms de ces sympathiques joueurs et figurants « historiques ».

| | | | | | | | | | |
|---|---|----|----|----|----|----|----|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| | | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | | |



- | | |
|--|--|
| 1. Mallo (directeur du personnel) | 9. Laouic Joncour (arbitre) |
| 2. Yves Léonus | 10. Mathias Binos (boulangier, de Garsalec, ne jouait pas) |
| 3. Jean Marie Léonus | 11. Anselme Andrigh (avant) |
| 4. Hervé Henry (frère de Marcel, de Stang Luzigou) | 12. Jean Le Berre |
| 5. Jean Herry (frère d'Emile, de Stang-Venn) | 13. Lannic Niger |
| 6. Jean Le Nouy (gaol, de Gougastel) | 14. René Castric |
| 7. Fanch Clerc | 15. Jean Hascoët (avant) |
| 8. Henri Le Gars (demi) | 16. Joseph Patin (directeur de l'usine de Cascadec) |

Espace « Photos-presse »

Article « 1950 - Match inter-usines des Paotred d'Odet contre Cascadec »

Actus/Blog « billet du 23.11.2012 »